

**CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 28 MARS 2017 A 21H00.**

COMPTE RENDU

	Présent	Représenté par	Absent excusé	Absents
Maire :				
1. M BEMELS Pierre.	oui			
Adjoint :				
2. Mme CHAUMERLIAC Franç.	oui			
3. M SCHOLLA Gérard	oui			
4. Mme GOASDOUE Patricia	oui			
5. M WEIFFENBACH Hervé	oui			
6. Mme LAMBEL Anne Marie	oui			
7. M REGNIER Serge	oui			
8. Mme TISSU Martine	oui			
Conseillers délégués :				
9. Mme BERTHAULT Michelle	oui			
10. Mme FOURCROIX Aïcha	oui			
11. Mme CAUDRON Céline	oui			
Conseillers :				
12. Mme TREMER Ada	oui			
13. Mme GODENNE Françoise	oui			
14. M GARCIA Reynald	oui			
15. Mme d'ANDREA Tatiana	oui			
16. M WATIER Michel	oui			
17. M CHAUMERLIAC Thierry	oui			
18. M REBISCOUL Arnaud	non	M GARCIA		
19. M FOURNIVAL Anthony	oui			
20. M REINERT Charles	non			oui
21. M ROTH Kévin	non	Mme TREMER		
22. M GOSSET Dominique	oui			
23. Mme DUBIN Laurence	oui			
24. Mme SOKANTHONG Kéo	non		oui	
25. M DIAZ Hernan	oui			
26. M FISSEUX Frédéric	oui			
27. M DERRACHI Rachid	non	M FISSEUX		
Totaux présences, absences et pouvoirs	22	3	1	1

Le Conseil Municipal a désigné comme Secrétaire de séance : Mme CAUDRON Céline

Il a été fait lecture des décisions prises par M le Maire en application des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT (n°01/2017 à n°03/2017).

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 02 février 2017 :

à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 02 février 2017 a été adopté.

1. Indemnité de conseil 2016 versée à Mme le Trésorier principal :

Dans le cadre de la mission de conseil à la Collectivité, la Commune a versé une indemnité à Mme le Trésorier principal au titre de l'année 2016.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a accepté le versement et le montant de cette prime,
- à l'unanimité, a pris acte que cette indemnité sera portée au budget primitif 2017.

2. Vote du Compte de Gestion 2016 de la Commune,

3. Vote du Compte Administratif 2016 de la Commune,

4. Vote du Compte de Gestion 2016 Assainissement,

5. Vote du Compte Administratif 2016 Assainissement :

Un tableau joint au présent compte rendu fait apparaître les résultats de l'exercice 2016 pour les deux budgets et les deux sections.

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (abstentions Mme DUBIN et M DIAZ), a approuvé le compte administratif et le compte de gestion pour les budgets M14 et M49,

6. Affectation des résultats 2016 aux budgets 2017 de la Commune et du service assainissement :

Les résultats de l'exercice 2016 permettent de définir les reports affectés aux budgets 2017 de la Commune et du service assainissement.

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (abstentions Mme DUBIN et M DIAZ ; MM FISSEUX et DERRACHI), a décidé de l'affectation des résultats 2016 pour les budgets 2017 M 14 et M49.

Un tableau joint au présent compte rendu détaille la revalorisation des tarifs ci-dessous (question n°7 à 15).

7. Actualisation des tarifs pour les photocopies délivrées par la mairie et la médiathèque à compter du 01 avril 2017,
8. Revalorisation du loyer pour l'occupation du parking du restaurant scolaire à compter du 01 avril 2017,
9. Revalorisation des droits de voirie à compter du 01 avril 2017,
10. Revalorisation des tarifs du cimetière à compter du 01 avril 2017,
11. Revalorisation de la taxe sur le ru à compter du 01 avril 2017,
12. Revalorisation des loyers communaux et des locations pour les salles communales à compter du 01 avril 2017,
13. Revalorisation de la prestation eau pour les logements communaux à compter du 01 avril 2017,
14. Revalorisation de la participation forfaitaire à l'assainissement collectif à compter du 01 avril 2017,
15. Revalorisation du tarif contrôle assainissement en cas de vente à compter du 01 avril 2017 :

Pour toutes les questions de 7 à 15 à l'exception de la question 13 :

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a approuvé ces tarifs,
- à l'unanimité, a pris acte des incidences aux budgets 2017 et 2018.

Pour la question 13 :

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (abstentions Mme DUBIN et M DIAZ), a approuvé ces tarifs,
- à la majorité (abstentions Mme DUBIN et M DIAZ), a pris acte des incidences aux budgets 2017 et 2018.

16. Attribution des subventions aux associations pour 2017 :

Un tableau joint au présent compte rendu détaille les attributions des subventions aux associations pour 2017.

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (abstentions MM FISSEUX et DERRACHI), a approuvé ces attributions,
- à la majorité (abstentions MM FISSEUX et DERRACHI), a pris acte des incidences aux budgets 2017 et 2018.

17. Attribution de subventions au CCAS et à la Caisse des Ecoles pour 2017 :

Au titre de l'année 2017, les attributions pour le CCAS et la CDE sont les suivantes :

- le CCAS : 30 000,00€,
- la CDE : 53 000,00€.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a approuvé ces attributions,
- à l'unanimité, a pris acte des incidences aux budgets 2017 et 2018.

18. Fixation du taux des quatre taxes pour 2017 :

Suite au débat sur les orientations budgétaires du 02 février dernier, le taux communal de ces taxes en 2017 variera légèrement.

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (abstentions Mme DUBIN et M DIAZ ; contre MM FISSEUX et DERRACHI), a confirmé la faible augmentation des taux au titre de 2017 soit 1,95%,
- à la majorité (abstentions Mme DUBIN et M DIAZ ; contre MM FISSEUX et DERRACHI), a pris acte des incidences au budget 2017.

19. Budget 2017 de la Commune,

20. Budget 2017 du service assainissement :

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (contre Mme DUBIN et M DIAZ ; MM FISSEUX et DERRACHI), a approuvé tant en fonctionnement (5 306 387,94€) qu'en investissement (1 020 738,66€) le budget communal M14,
- à la majorité (contre Mme DUBIN et M DIAZ ; abstention de MM FISSEUX et DERRACHI), a approuvé tant en exploitation (632 879,47€) qu'en investissement (599 054,59€) le budget du service assainissement M49.

21. Club adolescents et ALSH maternel et primaire, fixation des tarifs pour le séjour de l'été 2017 :

Dans le cadre des activités proposées à l'ALSH maternel et primaire et au club adolescents, un camp d'été sera organisé.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a fixé le montant de la participation due par les familles ainsi que la part restant à la charge de la Commune,
- à l'unanimité, a pris acte que ces dépenses et ces recettes seront portées à l'exercice budgétaire 2017 de la Commune.

22. Subvention demande dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2017 (DETR),

23. Subvention demande CD95 fonds scolaire :

Dans le cadre de différents appels à projet, la Commune a sollicité l'aide soit de l'Etat, soit du Conseil départemental, pour les différents projets inscrits au budget 2017 M14.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a sollicité les différentes aides auprès soit de l'Etat, soit du Conseil départemental,
- à l'unanimité, a pris acte que les recettes et les dépenses relatives à ces travaux ont été portées au budget 2017 M14,
- à la majorité (abstention M BEMELS), a autorisé M le Maire à signer ces demandes de subvention.

24. Question diverse : contrat « cyber assurance » avec le CIG :

Dans le cadre des services que peut rendre le CIG, ce dernier propose aux Communes de participer à une mise en concurrence concernant « l'assurance cyber risque ».

La Commune peut participer à cette mise en concurrence sans être obligée d'adhérer après que le titulaire du marché ait été désigné par le CIG

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a décidé d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances Cyber Risques pour la période 2019-2021,
- à l'unanimité, a approuvé la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- à l'unanimité, a autorisé le Maire/Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- à l'unanimité, a décidé que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

L'ordre du jour étant clos, la séance a été levée à 23h40.

A Presles, le 29 mars 2017



Le Maire Pierre BEMELS

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Section fonctionnement M14 budget de la Commune

	Recettes	Dépenses	Solde
	4 977 841,80	-4 573 410,60	404 431,20
Résultat 2015>2016	94 165,40		94 165,40
Report 2016>2017	5 072 007,20	-4 573 410,60	498 596,60

Section investissement M14 budget de la Commune

	Recettes	Dépenses	Solde
	1 528 484,40	-1 012 362,44	516 121,96
Résultat 2015>2016		-595 906,78	-595 906,78
Report 2016>2017	1 528 484,40	-1 608 269,22	-79 784,82

Totaux	6 600 491,60	-6 181 679,82	418 811,78
---------------	---------------------	----------------------	-------------------

Section exploitation M49 budget assainissement

	Recettes	Dépenses	Solde
	532 407,15	-395 553,22	136 853,93
Résultat 2015>2016	0,54		0,54
Report 2016>2017	532 407,69	-395 553,22	136 854,47

Section investissement M49 budget assainissement

	Recettes	Dépenses	Solde
	518 579,11	-243 960,57	274 618,54
Résultat 2015>2016		-105 623,42	-105 623,42
Report 2016>2017	518 579,11	-349 583,99	168 995,12

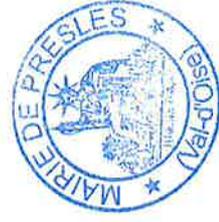
Totaux	1 050 986,80	-745 137,21	305 849,59
---------------	---------------------	--------------------	-------------------



TARIFS COMMUNAUX 2017 - ACTUALISES AU 01 AVRIL 2017

RECETTES	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	variation% n-1/n
	Index TP Index BT									
Taxe sur le Ru	0,95	1,00	1,00	1,05	1,05	1,10	1,15	1,15	1,20	4,35
Frais tout à l'égout										
Contrôle installation assainissement										
Taxe assainissement	2,00	2,00	2,00	2,05	2,10	2,10	2,20	2,25	2,35	4,44
Loyers communaux										
Ecole du Nantouillet Bâtiment B	528,00	450,00	462,00	472,00	480,00	485,00	492,00	498,00	504,00	1,20
Ecole du Nantouillet Bâtiment C	215,00	218,00	222,00	227,00	230,00	232,00	235,00	238,00	241,00	1,26
Ecole du Nantouillet Bâtiment A	225,00	228,00	232,00	237,00	240,00	243,00	246,00	249,00	252,00	1,20
Parking restaurant scolaire (montant annuel)	122,00	125,00	130,00	135,00	140,00	142,00	144,00	146,00	148,00	1,37
Logement gardiens CSL	222,00	225,00	230,00	235,00	238,00	240,00	243,00	246,00	249,00	1,22
Logement école de la Mairie	215,00	218,00	222,00	227,00	230,00	232,00	235,00	238,00	241,00	1,26
Logement centre culturel	255,00	258,00	263,00	269,00	273,00	276,00	280,00	283,00	286,00	1,06
Eau (montant annuel)	372,00	377,00	385,00	393,00	400,00	405,00	410,00	415,00	420,00	1,20
Cimetière										
Perpétuelle	948,00	990,00	1010,00	1032,00	1050,00	1065,00	1080,00	1095,00	1110,00	1,37
Trentenaire	215,00	225,00	230,00	235,00	240,00	244,00	248,00	252,00	256,00	1,59
15 ans	110,00	115,00	118,00	121,00	124,00	126,00	128,00	130,00	132,00	1,54
Inhumation	33,00	34,00	35,00	36,00	37,00	38,00	39,00	40,00	41,00	2,50
Exhumation	33,00	34,00	35,00	36,00	37,00	38,00	39,00	40,00	41,00	2,50
Taxe dispersion (****)										
Case durée 15 ans					205,00	208,00	212,00	215,00	218,00	1,40
Case durée 30 ans					470,00	477,00	486,00	493,00	500,00	1,42
Vacations funéraires	22,50	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	0,00
Caveau provisoire par jour	3,90	4,00	4,10	4,20	4,30	4,40	4,50	4,60	4,70	2,17

(****) taxe dispersion et plaque d'inscription sur le livre de mémoire



RECETTES	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	variation% n-1/n
Location salle CSL à partir du 01 avril 2015										
salle et cuisine samedi 9h à Dimanche 11h Preslois	328,00	335,00	345,00	353,00	360,00	365,00	372,00	378,00	384,00	1,59
salle et cuisine samedi 9h à Dimanche 11h Extérieur	656,00	670,00	690,00	706,00	720,00	730,00	744,00	756,00	768,00	1,59
salle et cuisine samedi 9h à Dimanche 17h Preslois	448,00	458,00	468,00	478,00	488,00	495,00	505,00	515,00	525,00	1,94
salle et cuisine samedi 9h à Dimanche 17h Extérieur	896,00	916,00	936,00	956,00	976,00	990,00	1010,00	1030,00	1050,00	1,94
salle sans cuisine Samedi 9h à Dimanche 11h Preslois	189,00	193,00	197,00	202,00	206,00	209,00	213,00	217,00	221,00	1,84
salle sans cuisine Samedi 9h à Dimanche 11h Extérieur	378,00	386,00	394,00	404,00	412,00	418,00	426,00	434,00	442,00	1,84
salle et cuisine de 9h00 à 20h00 Preslois							200,00	205,00	210,00	2,44
salle et cuisine de 9h00 à 20h00 Extérieurs							400,00	410,00	420,00	2,44

Location mensuelle de la gare à l'épicerie M. CROUKRI	2014	2015	2016	2017
	350,00	350,00	500,00	500,00

DROITS DE VOIRIE 2017 - ACTUALISES AU 01 AVRIL 2017						
Années	2013	2014	2015	2016	2017	variation%
Camion expo vente	47,00	48,00	49,00	50,00	51,00	2,00
Marchand ambulant	11,50	11,75	12,00	12,25	12,50	2,04
Marché du vendredi emplacement /jour					6,50	
Grands manèges	180,00	184,00	188,00	192,00	196,00	2,08
Petits manèges	74,00	76,00	78,00	80,00	82,00	2,50
Stands divers	38,00	39,00	40,00	41,00	42,00	2,44

TARIFS MEDIATHEQUE et MAIRIE 2017 - ACTUALISES AU 01 AVRIL 2017						
formats et prestations	2013	2014	2015	2016	2017	variation%
photocopie A4 noir et blanc	0,18	0,18	0,18	0,18	0,19	5,56
photocopie A4 noir et blanc/recto verso	0,30	0,30	0,30	0,30	0,32	6,67
photocopie A3 noir et blanc	0,40	0,40	0,40	0,40	0,42	5,00
photocopie A3 noir et blanc/recto verso	0,50	0,50	0,50	0,50	0,53	6,00
rachat carte de lecteur égarée	3,30	3,35	3,40	3,45	3,50	1,45
remboursement du document égaré	3,30	3,35	3,40	3,45	3,50	1,45

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2017		
ASSOCIATIONS	Demande 2017	(**)Vote 2017
APE	1 000 €	1 000 €
COMITE JUMELAGE	1 000 €	1 000 €
FNACA	250 €	225 €
U.N.C.	392 €	392 €
FETE DE LA CAMPAGNE	1 120 €	1 120 €
DIX de CŒUR	350 €	350 €
REGARDS CROISES	800 €	800 €
CLUB 3	500 €	500 €
ASIMPAD	160 €	160 €
AMICALE S/POMPIERS PRESLES	1 000 €	450 €
ANCIENS S/POMPIERS VILLIERS LE BEL	140 €	100 €
USEP	250 €	250 €
THEATRE DE L'ABA	4 780 €	4 200 €
TENNIS CLUB	2 550 €	2 430 €
M.J.C.	1 500 €	1 500 €
L'ESPOIR	500 €	500 €
LES JARDINS DE PRESLES	1 000 €	1 000 €
USLP	30 449 €	26 585 €
STAMPALA	500 €	250 €
GAMING 95	850 €	300 €
JSP	500 €	150 €
SCOUTS MERY	200 €	75 €
ANDES	150 €	150 €
SECOURS POPULAIRE	300 €	300 €
LES FILS DE DEMETER	1 000 €	0 €
prévision si demandes après le vote du budget 2017	0 €	1 213 €
	51 241 €	45 000 €

